

## CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CONFEJES ET LA CONFEDERATION AFRICAINE DE RUGBY (CAR)

La CONFEJES et la Confédération Africaine de Rugby qui souhaitent mettre en œuvre un partenariat, ont convenu de se concerter dans le souci d'adapter les actions qui découleront de ce partenariat aux modes opérationnels de la CONFEJES.

La CONFEJES et la CAR arrêtent d'un commun accord les dispositions suivantes :

### **Formation de cadres :**

- Considérant que pendant longtemps, le rugby africain a été géré par des expatriés la plupart du temps grâce à l'aide de la coopération,
- Considérant que ce processus a amené de bons résultats mais a souvent eu pour conséquence de mettre sur la touche les gens du pays à qui l'on confiait des responsabilités honorifiques ou secondaires,
- Considérant qu'aujourd'hui, les choses sont un peu différentes puisque les expatriés sont de moins en moins nombreux et les projets de coopération dans le cadre sportif quasiment inexistant,
- Considérant que dans tous les pays nous trouvons des gens remplis de bonne volonté mais qui n'ont pas l'expérience, les compétences pour assurer le développement du rugby.

La CONFEJES et la CAR décident de soutenir le projet suivant :

### **Objectif :**

Amener dans chaque fédération la compétence pour assurer le développement, la formation de cadres.

### **Procédure :**

- La Fédération va identifier une (ou plusieurs personnes) ayant le profil, l'envie et la disponibilité pour prendre en charge ce secteur du développement. La plupart du temps ils vont occuper le poste de directeur technique national.

Ces personnes sont très souvent des enseignants, la formule idéale étant qu'ils soient détachés par leur ministère de tutelle auprès de la Fédération :

- Les instances internationales (CONFEJES, CAR, IRB) vont prendre en charge la formation de ces personnes avec trois (3) objectifs prioritaires :

- qu'elles soient aptes à élaborer et mener une politique de développement adaptée aux caractéristiques de leur pays,
- qu'elles puissent mener des formations de cadre dans leurs pays respectifs (éducateurs, enseignants, entraîneurs, dirigeants arbitres),
- qu'à terme elles puissent mettre en place des formations de formateurs de manière à pouvoir multiplier les centres de formation au sein de leurs fédérations et ainsi augmenter le nombre de cadres.

## **Déroulement de l'action :**

Durée 2004-2008

Périodicité : 2 stages d'une semaine par an + suivi continu des stagiaires

Organisation :

Stages par secteurs géographiques :

- Stage 1 : Tunisie, Maroc, Mauritanie, Mali, Sénégal, Egypte
- Stage 2 : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Tchad, Togo, Bénin, Cameroun
- Stage 3 : Rwanda, Burundi, Madagascar, Maurice

Chaque pays enverra un représentant. L'engagement sera sur quatre ans donc sauf problème majeur, c'est la même personne qui participera aux quatre sessions.

Le choix des pays organisateurs se fera de manière à minimiser au maximum les coûts.

Encadrement : Directeur du développement IRB + experts suivant les thèmes abordés.

Fait à Paris, le 20 janvier 2005

Le Secrétaire Général  
de la CONFEJES

Victor KOUASSI

Le Président de la Confédération  
Africaine de Rugby

Abdelaziz BOUGJA